

Le : 25 juillet 2019 à 23:08 (GMT +02:00)

De : "Antoine"

À : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

Objet : Contribution à l'enquête publique - poulaillers de Langoëlan

Madame la commissaire enquêtrice,

Veillez trouver ci-joint ma contribution à l'enquête publique concernant l'élevage de volailles du lieu-dit Kermaria à Langoëlan.

Cordialement,
Antoine Balandra

Périgueux, le 25 juillet 2019,

à Madame la commissaire enquêtrice,

Mairie de Langoëlan

44 rue Duchelas

56160 Langoëlan

Objet : contribution à l'enquête publique

Madame la commissaire enquêtrice,

Je me permets de vous écrire dans le cadre de l'enquête publique en cours, concernant les créations de nouveaux poulaillers sur la commune de Langoëlan.

Je précise immédiatement que je n'habite pas dans le secteur.

Mais si je décide aujourd'hui de donner mon avis, c'est parce que je connais très bien les lieux, y venant en famille depuis de nombreuses années tous les étés en vacances.

J'y ai, au fil de mes séjours, tissé des lieux d'amitiés sérieux et profonds avec des habitants. Et je précise connaître l'un des porteurs du projet.

Bref, il me semble être qualifié, en tout cas concerné, bien que n'ayant pas de domicile permanent à Langoëlan, pour évoquer le projet en cours.

Dans cette contribution au débat, je me garderai bien de toute attaque orientée, pour m'en tenir aux faits qui me semblent constants, et dont vous aurez la charge de rendre compte.

1/ D'abord, il faut à mon sens étudier **le volet environnemental de l'affaire**, son opportunité « écologique ». Je me suis donc tourné vers le document de référence, à savoir le rapport de la mission régionale d'autorité environnementale du conseil général de l'environnement.

Elle rappelle d'abord que l'agriculture représente 59% des surfaces de la commune de Langoëlan, sur un territoire vallonné, entre paysages de cultures et forêts.

Dans ce contexte, le projet semble s'intégrer parfaitement au territoire, sans « pollution visuelle » majeure, grâce à la limitation en hauteur du bâtiment et à son intégration paysagère.

Je note que la MRAE a également dit assez clairement sa satisfaction face à la prise en compte des éventuelles nuisances olfactives et climatiques, avec de nombreux efforts pris pour limiter la consommation d'énergie.

Plus prosaïquement, et même si cet élevage concentre un grand nombre de poulets, il me semble plus logique, en tant que consommateur français, de consommer du poulet local, breton, plutôt que d'aller acheter du poulet brésilien, ou même polonais.

Là encore, l'environnement n'en sera que plus préservé.

Bref, à l'heure d'une nécessaire adaptation aux enjeux écologiques, il me semble, personnellement, et au regard du rapport environnemental, que la construction de ces poulaillers ne nuirait pas durablement à l'écologie du secteur, ni à sa valorisation touristique, bien au contraire.

2/ L'impact économique maintenant. Le rapport de la MRAE indique que l'agriculture représente 53% des emplois de Langoëlan. Le fait que deux jeunes agriculteurs se lancent et fassent de gros investissements sur la commune ne peut qu'être bénéfique pour l'économie locale.

Ne pas construire ces poulaillers pourrait mettre en péril (ne serait-ce que moralement ?!) deux jeunes éleveurs qui ont mis pas mal d'économies dans ce projet, déjà retardé.

Construire ces poulaillers pourrait en outre créer de l'emploi, du chiffre d'affaire, ce qui créerait immanquablement et par ricochet de l'activité dans le village.

Selon l'interprofession, la production bretonne de poulet de chair a baissé de 4% en 10 ans et permettre à des éleveurs de construire des bâtiments neufs et donc compétitifs bénéficierait à toute une filière.

3/ L'absence de mal être animal, le respect de la loi et l'agri bashing

Parler d'économie, c'est évidemment parler d'agri bashing. Dans la région où je réside, en Nouvelle-Aquitaine, on ne compte plus les intrusions sur les exploitations de militants écologistes, les recours contre l'agrandissement d'une exploitation, parfois même contre un voisin agriculteur dont les vaches ont le malheur de meugler.

C'est oublier un peu vite la qualité de notre agriculture, sans doute qualitativement la plus normée et donc la plus sécurisée du point de vue sanitaire, au monde.

Une question écrite à l'Assemblée nationale a d'ailleurs été posée au ministre de l'agriculture Didier Guillaume dans ce domaine il y a de cela quelques semaines.

Pour continuer à m'en tenir aux faits, l'exploitation en question, qui demande l'autorisation de pouvoir élever 120.000 poulets sur deux bâtiments, ne fait me semble-t-il que respecter les normes européennes.

Faut-il opposer les modèles agricoles de manière frontale à l'heure où une demande toujours plus forte de poulet à bas coût est enregistrée partout dans le monde ? Ne peut-on pas faire cohabiter les modèles pour satisfaire tout le monde, tout en restant compétitifs ? C'est je crois, et pour en revenir aux faits, ce que dit le principal syndicat agricole, la FDSEA, qui soutient, elle aussi, les poulaillers de Langoëlan.

Je termine en plaidant pour l'un des porteurs du projet, Youenn Le Fur. Nous nous sommes connus il y a 20 ans, lors de nos études, à Lyon. Au-delà de ses qualités personnelles, et pour en revenir aux faits, je tenais à signaler dans cette lettre qu'il n'est pas qu'un simple éleveur autodidacte, mais un ingénieur agronome, formé dans l'une des plus prestigieuses écoles dans ce domaine, l'ISARA. Ce qui me semble un gage de sérieux, de compétence, et de connaissance maximale des enjeux environnementaux.

Veillez croire, Madame la commissaire enquêtrice, en l'expression de mes salutations distinguées,

Antoine Balandra